



**Syndicat National de l'Administration Scolaire,
Universitaire et des Bibliothèques**

Fédération syndicale unitaire

Votre syndicat, le SNASUB-FSU Amiens, vous rend compte :

Groupe de travail académique du mardi 21 janvier 2020 concernant les suppressions de postes administratifs sur le programme budgétaire 141 : celui des établissements scolaires et des CIO ; **et sur la carte comptable académique.**

Le groupe de travail était présidé par Madame BELLET, secrétaire générale de l'académie par intérim. Elle était accompagnée de Daphnée FERRET, cheffe de la DOS, Sylvie GOSSET, cheffe de la DAJ, Emmanuelle SLOBODIANUK, cheffe de bureau à la DPAE et de Vincent MAGNIER, responsable de la cellule du conseil aux EPLE au rectorat.

Le SNASUB-FSU Amiens était représenté par Elodie ROY, Brigitte SANCHEZ, Bernard GUEANT et Philippe LALOUETTE.

Le motif de cette réunion : implanter la commande ministérielle de 4 suppressions d'emplois administratifs sur le budget du programme 141, celui du second degré.

Car, malgré les propos dans la presse de cet été tenus par notre ministre Jean-Michel BLANQUER, « *l'éducation nationale est sous administrée...* » l'heure est de nouveau aux suppressions d'emplois administratifs dans notre académie.

Malgré un schéma d'emploi national qui ne prévoit, lui, aucune suppression à l'échelle du ministère, (0 suppression pour 0 création), le jeu des redéploiements interacadémiques fait que l'académie d'AMIENS perdra tout de même 4 emplois (-17 postes pour nos collègues de LILLE !); **dans le même temps**, notre académie perdra également 40 emplois de professeur.es des écoles et 96 postes d'enseignant.es des lycées, LP et collèges.

Ce manque de personnels pour « administrer » l'éducation nationale ne semble pas trop émouvoir le gouvernement d'Edouard PHILIPPE et son ministre. **Encore une fois, les personnels administratifs et techniques feront les frais de ce contexte** de forte dégradation des conditions de travail : sous effectifs en personnels, salaire indiciaire gelé, sous qualification des emplois occupés par rapport aux missions confiées, relations hiérarchiques tendues voire exécrables, missions nouvelles sans moyens supplémentaires... **La liste n'est sans doute pas assez longue !**

1 - La réunion a débuté par l'exposé des propositions de la direction académique concernant l'évolution de la carte comptable académique.

Madame GOSSET, chef de la DAJ, annonce dans un premier temps les fermetures d'agences comptables.

- **Projet de fermeture de l'agence comptable du LP Corot de Beauvais (4 EPLE) si le recrutement d'un.e agent comptable s'avérait infructueux :**

- Transfert au lycée Paul Langevin de Beauvais de 2 EPLE : LP Corot + collège d'AUNEUIL ;
- Transfert au lycée Jeanne Hachette de Beauvais de 2 EPLE : collèges de NOAILLES et de SAINTE GENEVIEVE.

Aucun transfert d'emploi n'est prévu par la direction académique vers les agences comptables d'accueil, le demi-poste agence comptable de Corot serait purement et simplement supprimé !

- **Projet de fermeture de l'agence comptable du Lycée Jules Verne de Château-Thierry (4 EPLE) si le recrutement d'un.e agent comptable s'avérait infructueux :**

- Transfert au lycée Jean de la Fontaine de Château-Thierry de 3 EPLE (après création du LPO Jules Verne).

Aucun transfert d'emploi n'est prévu par la direction académique vers l'agence comptable d'accueil, le poste agence comptable de Jules Verne serait purement et simplement supprimé !

Dans l'intérêt des collègues et de leurs missions, le SNASUB-FSU désapprouve entièrement la proposition faite par la direction académique et demande que ces mesures soient réétudiées, après résultat des procédures de recrutement, lors du prochain groupe de travail qui aura lieu au retour des vacances d'hiver.

2 - Dans un second temps, Madame BELLET présente l'ensemble des 4 mesures de retrait d'emplois du programme du second degré (établissements scolaires et CIO).

- Lycée Leonard de Vinci, Soissons : -1 ETP, fermeture de la cuisine centrale ;
- Lycée Jules Verne, Château-Thierry : - 1 ETP, fermeture de l'agence comptable ;
- Lycée professionnel JB Corot, Beauvais : - 0.5ETP, fermeture de l'agence comptable ;
- Collège César Franck, Amiens : -0.5 ETP, personnel de laboratoire en collège – départ en retraite
- LGT/Lp Marie Curie, Nogent sur Oise : - 0.5 ETP,
- Lycée Charles de Gaulle, Compiègne : -0.5 ETP.

Ce projet de répartition serait caduc si recrutements il y avait sur les agences comptables de Corot à Beauvais et de Jules Verne à Château-Thierry.

Une nouvelle loterie pour les suppressions de postes administratifs en établissements scolaires est donc à venir !

Enfin arrivés dans le brouillard, nous repartirons avec !!!

Nous sommes enfin intervenus en fin de réunion pour demander un renfort d'un emploi administratif supplémentaire à implanter à la DSDEN de l'Aisne. Comme nous nous y étions engagés lors d'une réunion avec les collègues à LAON le 28 novembre dernier, **notre action syndicale pour améliorer les conditions de travail des personnels de la DSDEN 02 continue !** A notre demande, un renfort de 0,5 poste a été attribué par la direction académique en décembre et implanté au service académique des bourses nationales. **Il faut poursuivre dans cette voie !**

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ADMINISTRATIFS ET DE LABORATOIRE...

**NON
MERCI!**

Nous sommes à votre disposition pour toute question, tout renseignement...

Ne restez pas isolé.e, rejoignez notre réseau de solidarité syndicale !

Vos délégué.es du personnel SNASUB-FSU Amiens : Elodie ROY - lycée La Ramée de SAINT QUENTIN, **Brigitte SANCHEZ** – lycée Delambre-Montaigne d'AMIENS, **Bernard GUEANT** - rectorat et **Philippe LALOUETTE** – lycée Edouard Gand d'AMIENS.